

# Le port du Havre vante ses atouts pour le colis lourd

Publié le 30/01/2015 à 22H38

Partager



Réagir



**Filière. Le colis lourd est une activité qui se développe sur le port du Havre. Haropa a organisé une soirée d'information jeudi dernier.**



Une spectaculaire opération à Bougainville (photo Eric Hourd)

Ce sont des colis aux dimensions hors normes qui nécessitent de multiples précautions pour leur manutention. Il peut s'agir de yachts, d'hélicoptères ou encore de pièces dédiées à tous types d'industries pour ne citer que quelques exemples. Les colis lourds sont devenus en quelques années une activité florissante sur le port du Havre et plus largement sur les ports d'Haropa. Jeudi soir, Haropa port du Havre a organisé une grande réunion d'information sur ce thème en présence de ses clients. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes.

## Infrastructures dédiées

En 2014, Haropa a vu transiter près de 1800 colis exceptionnels. Uniquement pour le port du Havre, l'activité a représenté 500 colis en 2014. « *Les ports d'Haropa, ce sont également trente-cinq postes à quai spécialement dédiés à cette activité* », rappelle Hervé Cornède, le directeur commercial et marketing d'Haropa. A chaque opération, une manutention spécifique donc. La barge *Navy Blue*, présente à la fois sur les ports du Havre et de Rouen, peut ainsi être utilisée pour des manutentions tant verticales qu'horizontales. Elle peut supporter une charge de 1 000 tonnes grâce à son système de ballast. Toujours au Havre, une bigue a également été remise en état. Elle a désormais une capacité de 650 tonnes.

De manière générale, les colis lourds sont acheminés à 65 % par porte-conteneurs, à 20 % par navires spécialisés et à 15 % par navire roulier.

Une commission spécialement dédiée aux colis lourds a été mise en place au sein du Grand port maritime du Havre depuis quelques années. Elle réunit une quarantaine d'acteurs, opérateurs de transport fluvial, transporteurs routiers ou encore manutentionnaires.

« *Les quais pouvant supporter des masses importantes sont identifiés au Havre. Le secteur est concurrentiel notamment avec Anvers. Nous avons donc adapté une tarification pour les industriels français* », explique Patrick Maletras, président de la commission colis lourds et président de Tamar. Pour mettre en avant ses solutions, Haropa participe désormais au salon Breakbulk d'Anvers qui se tiendra cette année du 18 au 21 mai. Au cours de la soirée de jeudi, Luc Lagarde (CMA CGM), Franck Parette (SHGT Manucar), Arnaud Aubry (Katoen Naty) et Didier Mercey (Logiyonne) sont venus témoigner de leurs métiers respectifs liés notamment aux colis lourds.

F. H.